



DEFENDDEFENDERS

East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project

Conseil des droits de l'homme de l'ONU – 54^{ème} session ordinaire

Point 5 : Dialogue interactif sur le rapport du Secrétaire-Général sur la coopération avec l'Organisation des Nations Unies, ses représentants et ses mécanismes dans le domaine des droits de l'homme

Intervention orale

Intervention lue par : Nicolas Agostini

Monsieur le Président, Madame la Sous-Secrétaire générale,

Une fois de plus, nous saluons le rapport du Secrétaire général mais regrettons la persistance des représailles. Ce phénomène signifie qu'au lieu de répondre aux griefs et aux inquiétudes que les défenseurs des droits humains expriment, les gouvernements cherchent à les réduire au silence.

Nous déplorons le fait qu'un certain nombre d'États couverts par les mandats de DefendDefenders et d'AfricanDefenders sont mentionnés dans le rapport, dont l'Algérie, le Cameroun, la RDC, le Mali ou le Soudan du Sud. Nous soulignons la particulière gravité de la situation en **Égypte**, où les représailles sont systémiques.

Au **Burundi**, quatre avocats, Armel Niyongere, Dieudonné Bashirahishize, Vital Nshimirimana et Lambert Nigarura, ont été radiés du Barreau ou suspendus à la suite de leur collaboration avec le Comité contre la torture. Ils avaient auparavant été accusés de participation à un mouvement d'insurrection et condamnés à la prison à vie. En juillet 2023, la délégation gouvernementale burundaise a pris comme excuse la présence dans la salle de [Me Armel Niyongere](#), pourtant dûment accrédité, pour quitter son examen par le Comité des droits de l'homme. Il s'agit là d'un comportement sans précédent.

À **Djibouti**, le cas de [Kadar Abdi Ibrahim](#) reste non résolu. Après que M. Ibrahim a participé aux pré-sessions de l'Examen périodique universel (EPU), en avril 2018, les autorités djiboutiennes ont confisqué son passeport. Elles ont affirmé, sans preuve et en dehors de toute procédure légale, que M. Ibrahim avait des « liens avec des mouvements extrémistes ». Ces représailles doivent cesser.

Je vous remercie pour votre attention.



DEFENDDEFENDERS

East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project

UN Human Rights Council – 54th regular session

Item 5: Interactive dialogue on the Secretary-General's report on cooperation with the United Nations, its representatives and mechanisms in the field of human rights

Oral statement

*Delivered by: Nicolas Agostini
[Statement delivered in French]*

Mr. President, Madam Assistant Secretary-General,

Once again, we welcome the Secretary-General's report but lament the persistence of reprisals. This phenomenon means that instead of addressing the grievances and concerns that human rights defenders express, governments seek to silence them.

We deplore the fact that a number of states covered by DefendDefenders' and AfricanDefenders' mandates are mentioned in the report. These include Algeria, Cameroon, the DRC, Mali, or South Sudan. We highlight the extreme gravity of the situation in **Egypt**, where reprisals are systemic.

In **Burundi**, four lawyers, Armel Niyongere, Dieudonné Bashirahishize, Vital Nshimirimana, and Lambert Nigarrura, were subjected to disbarment or suspension following their cooperation with the Committee against Torture. They were previously accused of participating in an insurrectional movement and sentenced to life imprisonment. In July 2023, Burundi's government delegation used the presence of [Armel Niyongere](#), who was duly accredited, in the room as an excuse to walk out of its review by the Human Rights Committee. This behaviour is unprecedented.

In **Djibouti**, [Kadar Abdi Ibrahim](#)'s case remains unresolved. After Mr. Ibrahim participated in Universal Periodic Review (UPR) pre-sessions, in April 2018, Djiboutian authorities confiscated his passport. They claimed, without any evidence and outside any due process, that Mr. Ibrahim has "connections with extremist movements." Reprisals against him must stop.

Thank you for your attention.